



CENTRE NAUTIQUE HQE®



DECINES - CHARPIEU

bâtiment performant

La Ville de Décines-Charpieu a construit un centre nautique livré en 2005 et conçu selon la démarche de « Haute Qualité Environnementale » (HQE®). Cet équipement comporte en effet de nombreuses qualités architecturales et techniques pour minimiser durablement ses impacts sur l'environnement (gestion de l'eau et de l'énergie, choix des matériaux) et assurer le confort des utilisateurs.

Dans un souci d'économie d'énergie et de recours aux énergies renouvelables, l'isolation du bâtiment a été renforcée, le préchauffage des douches est assuré par des capteurs solaires thermiques et une pompe à chaleur gère la déshumidification et la récupération de chaleur.



Caractéristiques techniques :

- Surisolation de l'enveloppe.
- Vitrages peu émissifs et panneaux translucides à 6 rangs d'alvéoles.
- Alimentation des bassins en eau de nappe à partir d'un forage vertical de 140 m.
- Pompe à Chaleur air/air en déshumidification + échangeur statique.
- 50 m² de capteurs solaires thermiques inclinés à 45° sur châssis orientés sud, avec stockage sur ballon de 2 500 litres et appoint gaz.
- Correction acoustique des murs par laine de roche sous lames en bois.
- Eclairage artificiel à tubes haut rendement (TL5) et naturel par parties vitrées en shed.
- Protection visuelle et acoustique par décaissé de terrain et talus.
- Chantier "vert" avec guide pratique à l'usage du personnel du chantier.
- Habillages intérieurs et extérieurs réalisés majoritairement en bois.
- Diminution des chloramines dans l'air ambiant (ventilation haute et basse), et protection antilégionelles de l'ECS.

Résultats attendus :

- Economies annuelles générées par les mesures HQE : **1 500 MWh**, soit 51 000 €.
- Production solaire annuelle : **28 000 kWh** soit 20% des besoins en eau chaude sanitaire.
- Gain environnemental : substitution de l'équivalent d'environ **270 tonnes/an de CO₂**.

Financement :

- Coût total : ~ **10 500 000 € HT**
- Investissement spécifique à la démarche HQE : ~ 800 000 € HT (dont ~ 42 000 € pour la partie solaire).
- Aide prévisionnelle ADEME : ~ **24 000 €** au titre de la démarche HQE.
- Subvention ADEME + Région Rhône-Alpes : 60% du montant de l'installation solaire (~ 25 000 €).

Partenaires :

- Architectes : BVL (Bouet - Vidal - Laroudie / Paris - 75) - Madignier et Maucourt (Lyon - 69)
- Bureau d'études : Saunier et associés (Nanterre - 92) + Hubert Pénicaut (Paris - 75)
- Programmiste : Bati Programme - AMO HQE : Scan Ingénierie
- Capteurs solaires : De Dietrich (Mertzwiller - 67)

Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise
8 rue Béranget - 69006 Lyon
tél : 04 37 48 22 42 / fax : 04 37 48 04 57
e-mail : info@ale-lyon.org



GRAND LYON
communauté urbaine

Rhône-Alpes
Région